

La guerre contre le coronavirus continue. L'incertitude de la victoire perdure et elle ne paraît pas à notre portée, au moins d'ici l'été. En témoignent les déclarations incertaines des gouvernants et les inquiétudes des experts médicaux qui font pression pour un combat à outrance mais avec les moyens du bord qui n'existent pas ou peu. Dans l'immédiat, la population est globalement résignée aux règles en vigueur, obéissante au moins individuellement mais des mouvements de résistance commencent à apparaître dans des pays voisins (Pays-Bas, Allemagne). Cependant, n'est-il pas temps de vivre normalement sans abandonner un certain de précautions sanitaires qu'il faut maintenir ?

Le dilemme : sauver l'économie ou sauver des vies

La situation de l'ennemi est favorable. Après une brève accalmie qui a laissé croire qu'il était affaibli, il a repris sa progression avec détermination, utilisant désormais une stratégie dérivée avec des variantes anglaises — et cela malgré le Brexit —, sud-africains. En bref, il se camoufle, déstabilisant ainsi nos grands stratèges qui, sans renseignement fiable sur l'ennemi, agissent d'une manière empirique faisant douter de la cohérence sinon de la pertinence de la stratégie choisie.

Les défenses instaurées laborieusement depuis presque un an par l'état d'urgence sanitaire, prolongé désormais jusqu'au 1^{er} juin 2021, ne contiennent que difficilement l'ennemi. Celui-ci menace de submerger nos forces dispersées et désorientées. Exploitant nos vulnérabilités qui apparaissent au fur et à mesure des combats, l'ennemi paraît en mesure de gagner la guerre sur notre territoire malgré l'ultime mise en place, enfin décrétée, de la protection de nos frontières dont nous pouvons douter de l'efficacité réelle. Les reportages des médias depuis des mois montraient l'absence généralisée des contrôles par exemple dans les aéroports.

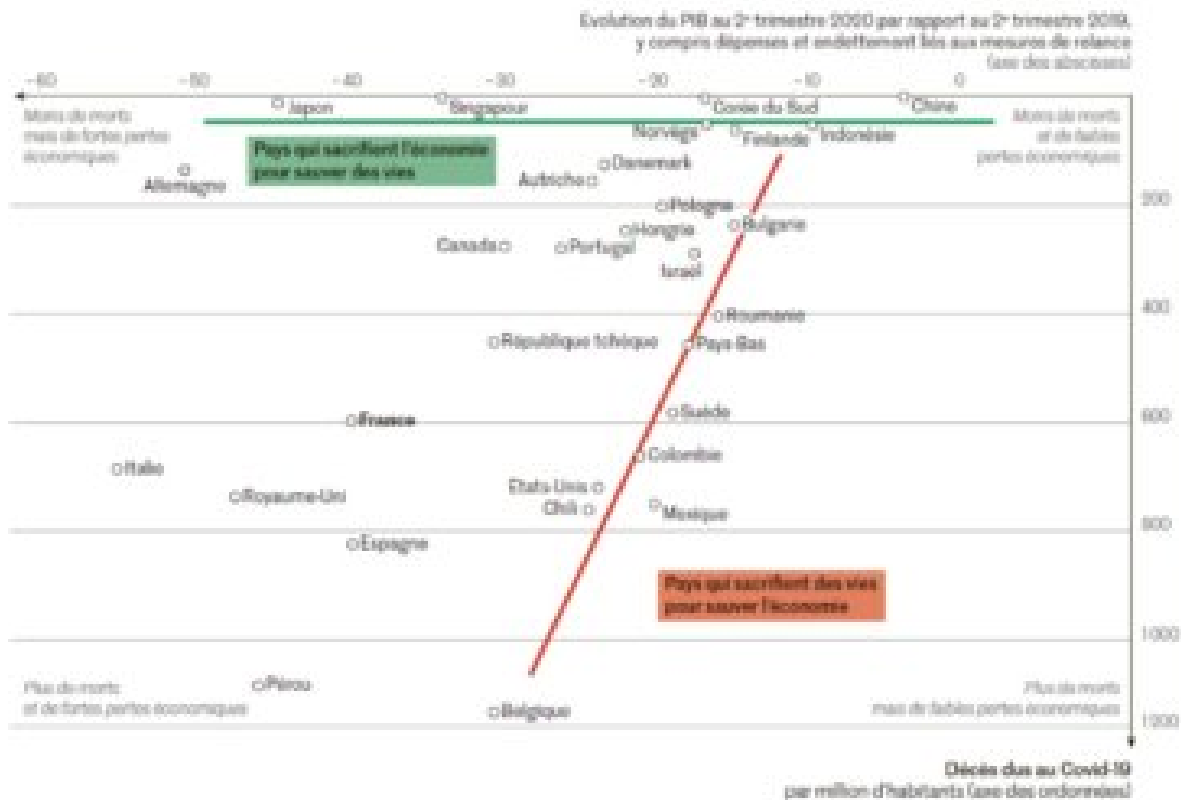
La situation des forces amies est en revanche préoccupante. Le commandement est confronté à un dilemme aujourd'hui :

- sauver des vies au prix d'une économie qui, demain, entrainera des pertes presque inéluctables et une instabilité sociale explosive ;
- accepter les pertes et sauver l'économie pour limiter les pertes de demain afin de préserver non seulement la paix sociale mais aussi l'avenir.

De fait, un taux de perte important semble être accepté aujourd'hui malgré la communication compassionnelle : plus de 70 000 décès ont eu lieu à ce jour ce qui ne suscite pas réellement d'émotion, bien différemment en tout cas que les décès au combat de nos cinq soldats au Sahel, suscitant eux un débat national sur notre présence au Mali. L'émotion de la ministre des armées était palpable lors des cérémonies rendues à la mémoire de nos soldats. Pourtant son interview du 10 janvier [Cf. Lignes de défense du 11 janvier 2021](#)) laissait croire que les pertes COVID étaient, elles, acceptées. Le mètre de sécurité entre membres d'équipage dans un char ou un véhicule de combat de l'infanterie, tous confinés pendant de longues heures et dans moins de 8 m², ne peut pas exister. Heureusement, les départs en OPEX impliquent désormais

obligatoirement la vaccination si l'on se fie à cette information : les 3 000 hommes du groupe aéronaval Charles-de-Gaulle ont été vaccinés (Cf. « [Mer et Marine](#) ». Cette erreur de communication, malgré un porte-parole nouvellement désigné et donc une nouvelle strate dans la communication des armées (Cf. [Hervé Grandjean, nommé porte-parole du ministère des Armées](#)), montre la difficulté gouvernementale à informer correctement.

La mort par la COVID semble donc globalement acceptée par l'opinion publique dès lors que ce qui était faisable a été fait et bien expliqué. La solution 2 serait donc à mettre en œuvre avec courage mais c'est en principe la caractéristique d'un chef de guerre de prendre ce risque. Les exemples du Brésil, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et leurs centaines de milliers de morts montrent qu'ils ont été globalement acceptés. Pourtant, les politiques avaient pris initialement la décision de ne rien faire. En revanche, la France a voulu réagir dès le début de la crise, certes comme d'habitude en n'étant pas prête à la guerre. Il faut donc aujourd'hui en tirer la conclusion que les pertes ne pourront pas toutes être évitées et agir efficacement, ceci impliquant des choix douloureux., y compris accepter les décès. Pour gagner une guerre, le « *en même temps* » ne fonctionne pas.



Le Monde du 14 décembre 2020. Préservation des vies et économie

En effet, quelques chiffres récents doivent être rappelés suite notamment au dernier rapport de l'INSEE de janvier 2021. 93 % des victimes de la Covid sont âgées de plus de 65 ans. L'âge moyen des victimes est de 82 ans et la moitié des morts ont plus de 85 ans. Près de 80 % des décès surviennent chez les plus de 75 ans. Les moins de 55 ans représentent au contraire

moins de 5 % des décès (Cf. [Le Figaro du 20 janvier 2021](#)). Le discours politique de sensibilisation sur la responsabilité des plus jeunes notamment du ministre Véran dont on peut comprendre la sensibilité humaniste, travestit une réalité qu'il faut pourtant accepter. Certes les enjeux politiques notamment de 2022 guident en partie les prises de décision.

Cependant, tout en assumant le respect et la reconnaissance dus à ceux qui nous ont précédés, il faut accepter la mort des plus anciens ... dont l'âge manifestement commence à 65 ans (une forme de stigmatisation ?). Comme je fais partie des plus de 65 ans, on me permettra d'affirmer que le risque de la mort, y compris par le coronavirus, peut être un choix accepté et tout à fait défendable. Certes, ma formation m'y a préparé. Personne n'a envie de mourir, on n'est pas pressé mais sans me tromper, nous mourrons tous un jour ou l'autre tout en souhaitant que cela soit dans la sérénité et, paradoxe, autant que possible en bonne santé.

Une stratégie non aboutie dans un État désarmé

Compte tenu de ces chiffres, la stratégie gouvernementale est-elle adaptée ? Après un an de guerre, l'Etat a-t-il désormais les moyens de sa stratégie ? Son armée (administration et forces de sécurité) est-elle à la hauteur de la mission ?

La stratégie gouvernementale est erratique comme en témoigne l'intervention du Premier ministre de 29 janvier 2021. Il a souhaité limiter les incertitudes autant que possible dans ce choix du « *en même temps* », en bref, « *limiter les pertes au combat* » et « *sauver l'économie et donc une partie des vies de demain* ». En outre, préserver le système sanitaire français, « *le meilleur du monde* » est un objectif mais on peut se demander s'il ne s'agit pas avant tout de remédier à une crise interne du milieu hospitalier, persistante depuis plusieurs années et à laquelle le ministre Veran ne peut qu'être sensible. Néanmoins, administration publique, la fonction hospitalière en temps de guerre doit répondre à la mission : limiter autant que possible les pertes avec ce que cela implique de sous-entendus mais aussi de résilience, ce qu'elle n'exprime pas à travers les interventions régulières du monde médical. Comme en temps de guerre, sauver tout le monde ne sera pas possible et il faut accepter les pertes.

Quant à la société civile et ses « *66 millions de procureurs* », constatons qu'une partie n'a pas compris que la situation d'urgence primait sur les libertés individuelles ou sociales. Le dernier débat en date qui fait pitié au niveau des gouvernants politiques « *d'hier* » (Cf. [Huffington Post du 17 janvier 2021](#)) est celui du carnet de vaccination suscitant un débat européen et national sur ce moyen de contrôle. Est-ce une atteinte aux libertés publiques alors que depuis des années, nous disposons d'un carnet de vaccinations pour toutes les autres vaccinations ? Le mien est à jour pour chaque vaccination depuis les années quatre-vingt. Me contraindre à terme à me vacciner ? Pourquoi pas. Est-ce une atteinte à « *ma* » liberté alors que la société dans laquelle je vis est menacée ? De qui se fiche-t-on ? Sur ce simple point, comment comprendre un gouvernement incapable d'imposer simplement l'inscription du vaccin anti-covid sur ce carnet de vaccination, y compris en s'appuyant sur une version électronique (Cf. [Libération du 15 décembre 2020](#)) ?

La question sous-jacente est celle de sa présentation dans des lieux où il y a un rassemblement, ce qui rendrait implicitement obligatoire cette vaccination. Eh alors ? D'une part, vous n'êtes pas obligé d'aller là où ce carnet vous est demandé pour entrer. D'autre part, l'habilitation de la personne qui vous demande votre carnet poserait-elle problème alors que vous montrez votre carte d'identité à une caissière pour payer avec un chèque ? Il est temps de revenir sur terre et de gouverner, de savoir imposer ce qui doit l'être et de cesser d'écouter aussi bien les minoritaires que les sondages.

Par ailleurs, la société d'hier reste encore capable de nuisances et de s'opposer partiellement à la stratégie de l'Etat. Ce samedi 24 janvier, des manifestations contre les lois sécuritaires avaient lieu. Ce mardi 27 janvier, une partie des conducteurs de la ligne C était en grève ainsi qu'une partie des enseignants. Une partie de l'administration au service de la politique gouvernementale n'a pas compris qu'elle devait se mettre au travail malgré la communication gouvernementale qui ne cesse de la cajoler (5,2 millions d'électeurs).

Ainsi, concernant le renforcement de la sécurité et le contrôle des règles établies, la police oublie qu'elle doit être exemplaire comme en témoigne cette semaine ce commissariat d'Aubervilliers, dans le département pourtant sensible du « 93 ». Un grand nombre de fonctionnaires ont bravé les obligations en organisant une fête de départ. Cela a justifié ce commentaire désarmant d'un syndicaliste policier de la CFDT : « *il fallait bien qu'ils décompressent* ». Et nos étudiants alors ? Et les salariés des entreprises ? et le personnel soignant ? Pourquoi accepter des contrôles et des amendes de personnes dont on doute de l'exemplarité ?

D'ailleurs comme je l'ai fait remarquer dans mon précédent billet (Cf. [14 janvier 2021](#)), le ministre de l'intérieur a communiqué sur le nombre faramineux de contrôle et d'amendes dont on peut douter de la réalité, hormis celle des amendes. TF1 a fait l'expérience (enfin) cette semaine en circulant dans Paris sur une distance de 20 à 25 km à pied, sans subir un seul contrôle. Interrogée par le journaliste, la porte-parole du ministère évoquait ingénument ce manque de chance car les contrôles ont bien lieu. Effectivement, les journaux télévisés présentent ces images de contrôle mais à chaque fois, une autorité est présente. Reportage organisé ?

Or, les policiers ne sont pas enclins à faire ce contrôle « chronophage » pour citer un autre syndicaliste cette semaine. Pour ma part, j'ai effectué 20 voyages d'une moyenne quotidienne de 2h30 de trajet à chaque fois en Ile de France, en différents transports en commun, SNCF, RATP. Je n'ai pas vu un seul policier, ni un seul contrôleur de la SNCF, de la RATP et j'ai constaté dans chaque compartiment une ou plusieurs personnes sans masque. En revanche, j'ai assisté à des contrôles de la Gendarmerie dans mon département. Tout en précisant que j'apprécie les policiers dont l'engagement est proche mais pas aussi élevé que dans les armées, je pourrais espérer que le « *Beauveau* » en cours remettra la police dans sa totalité au service de l'Etat et fera cesser la cogestion de ce ministère avec les syndicats entravant son action. L'objectif est que la police soit effectivement au service de l'Etat et applique ses directives... sinon ses ordres (Cf. [Voir cependant ce sondage du Monde du 28 janvier 2021](#)). Un chef sans troupes fiables, loyales et obéissantes ne peut pas gagner une bataille, encore moins une guerre. Et s'il faut évoquer le contrôle aux frontières, le doute sur son

efficacité est plus que raisonnable.

Le secteur privé en revanche qui apporte l'argent de la guerre par sa capacité productive, reste en berne (ou pas) en fonction des secteurs car certains ont pu s'adapter. Les mesures temporaires prises depuis cette semaine le laissent souffler mais pour combien de temps. Nous ne pouvons pas écarter cependant la lourde responsabilité économique, sinon politique des grands groupes pharmaceutiques, y compris français, à la recherche du profit. Or, la pandémie a rappelé que l'Etat devait être capable de répondre en toute souveraineté aux nécessités sécuritaires sous toutes leurs formes, y compris dans le domaine économique intégré dans la stratégie générale de l'Etat. Comme l'aurait dit Adolphe Thiers en son temps (1797 - 1877), « gouverner, c'est prévoir ». Or, les lacunes d'aujourd'hui montrent la triste réalité. Elles affaiblissent grandement la crédibilité gouvernementale, celle de l'administration, de leur autorité inexistante ou presque, sujet sous-jacent de cette crise majeure.

Des échecs qui s'accumulent

S'ajoutent l'échec industriel et celui de la recherche pour fabriquer un vaccin français, c'est-à-dire une arme. Dans la situation actuelle, la variation des prix des vaccins malgré la confidentialité entourant les marchés pose question. L'incapacité d'honorer les marchés par les entreprises pharmaceutiques montrent aussi soit leur duplicité sachant qu'elles ne pourraient pas produire totalement ce qui est demandé, soit leur incompétence industrielle dans la planification des besoins à satisfaire. Le retour de l'Etat comme régulateur actif et compétent devient une nécessité dans le domaine économique. Tous les politiques critiquaient hier l'accusation du déclinisme ambiant et le déclassement de la France. Même François Bayrou l'admet aujourd'hui. Le symbole fort en est sans doute cet échec de l'institut Pasteur, fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Bien sûr, la communication de l'institut s'est mise en marche pour relativiser... Reprenons cette citation apocryphe du général De Gaulle : « [Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche.](#) » Bien sûr la réponse sera « plus d'argent, plus de moyens » comme chez les policiers, les enseignants, le personnel soignant... Et j'en passe alors qu'il s'agirait d'abord d'avoir la volonté de « gagner ». Ne pas avoir cette envie de gagner conduit à la défaite et confirme surtout ce déclin de la vitalité française qui n'est plus ni créatrice ni combative sauf en s'expatriant. On ne se bat pas, on palabre, on défend ses intérêts, on contredit, on conteste. Bref, un pays vieillissant sur lequel s'est abattue la COVID-19 et affichant la réalité de ses profondes vulnérabilités...

Plus particulièrement, comme déjà évoqué, le secteur public n'est plus à la hauteur. Anecdotiquement, je rappellerai ce souvenir évoqué par ma mère venant habiter en France en 1953 et son effarement devant l'arrogance d'une administration agissant en fonction notamment de son propre agenda. La venue au pouvoir du général De Gaulle, rappelons-le grâce au soutien de l'Armée en Algérie et la crise de 1958 (Cf. « [La guerre d'Algérie du général Salan](#) » par le professeur Valette, ma préface, mars 2008), a imposé à l'administration de fonctionner comme elle devrait le faire : au service des administrés. Or, aujourd'hui, un fonctionnaire quel que soit son niveau de responsabilité est-il bien sanctionné pour son incompétence, une faute professionnelle, un refus de faire une tâche s'il estime que

ce n'est pas dans sa « *fiche de poste* » ? En bref, « sert-il ? » lorsqu'une crise majeure survient et que la mission doit primer sur tout le reste, y compris sa vie personnelle ? N'a-t-il pas été recruté pour constituer la première ligne combattante sur la ligne de front ? Effectivement vision très militaire qui déplaît à un certain nombre de personnes mais est-ce une vision complètement déraisonnable en temps de crise ?

Pour conclure

La mobilisation de tous doit aboutir à servir l'Etat et la Nation. En temps de crise, les oppositions doivent être combattues fermement, sans concession et cela ne consiste pas à communiquer des mesures et des sanctions. Il s'agit de les appliquer, pédagogie plus efficace à mon sens que d'évoquer par moment la « bienveillance » des forces de l'ordre dans leur application. Cela signifie que l'on ne peut pas tout avoir « *en même temps* » et qu'il faut déjà faire correctement, avec abnégation sans doute, ce dans quoi on est engagé. Cette pandémie aurait dû le rappeler. Espérons qu'elle permettra une réforme profonde des esprits, sans doute même du commandement, chef et état-major, afin que le déclinisme français cesse et que nous reprenions dans l'avenir une place à la hauteur de notre histoire, dans le respect de ceux qui ont précédés, de ce qu'ils nous ont transmis notamment par leur travail et leur engagement envers notre pays. Dans tous les cas, nous devons apprendre à vivre avec la COVID au moins pendant quelques années.